

# Minuit vingt-cinq, heure locale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **82 (1973)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683204>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



300 000 sans-abri ...

## Minuit vingt-cinq, heure locale

*Le 23 décembre 1972, à minuit vingt-cinq, la capitale du Nicaragua, ville de quelque 400 000 habitants, est presque entièrement détruite par un séisme d'une rare violence. Des milliers de morts et de disparus, des milliers aussi de blessés, des centaines de milliers de sans-abri privés de l'essentiel, d'énormes destructions: le bilan de cette dernière catastrophe naturelle dont l'annonce a immédiatement provoqué dans le monde entier un gigantesque élan de solidarité. La Croix-Rouge du Nicaragua intervient aussitôt en faveur des sinistrés. Elle est très vite aidée par ses Sociétés sœurs d'Amérique centrale et des Etats-Unis, puis par quelque 40 Sociétés de Croix-Rouge d'autres continents qui mettent à disposition du plasma sanguin, des médicaments, des vivres, des tentes, des couvertures et d'autres secours d'urgence, ainsi que du personnel médical et infirmier et des contributions en espèces.*

Aussitôt connue la nouvelle de la catastrophe, la Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante suisse et l'Entraide ouvrière mirent immédiatement une contribution de Fr. 100 000.- à disposition pour l'aide d'urgence. Le 1er janvier 1973, un envoi de secours de la Confédération et de la Croix-Rouge suisse, soit 30 tonnes de lait en poudre et 5500 couvertures de coton d'une valeur de Fr. 40 000.- quittait la Suisse par voie aérienne à bord d'un avion affrété par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

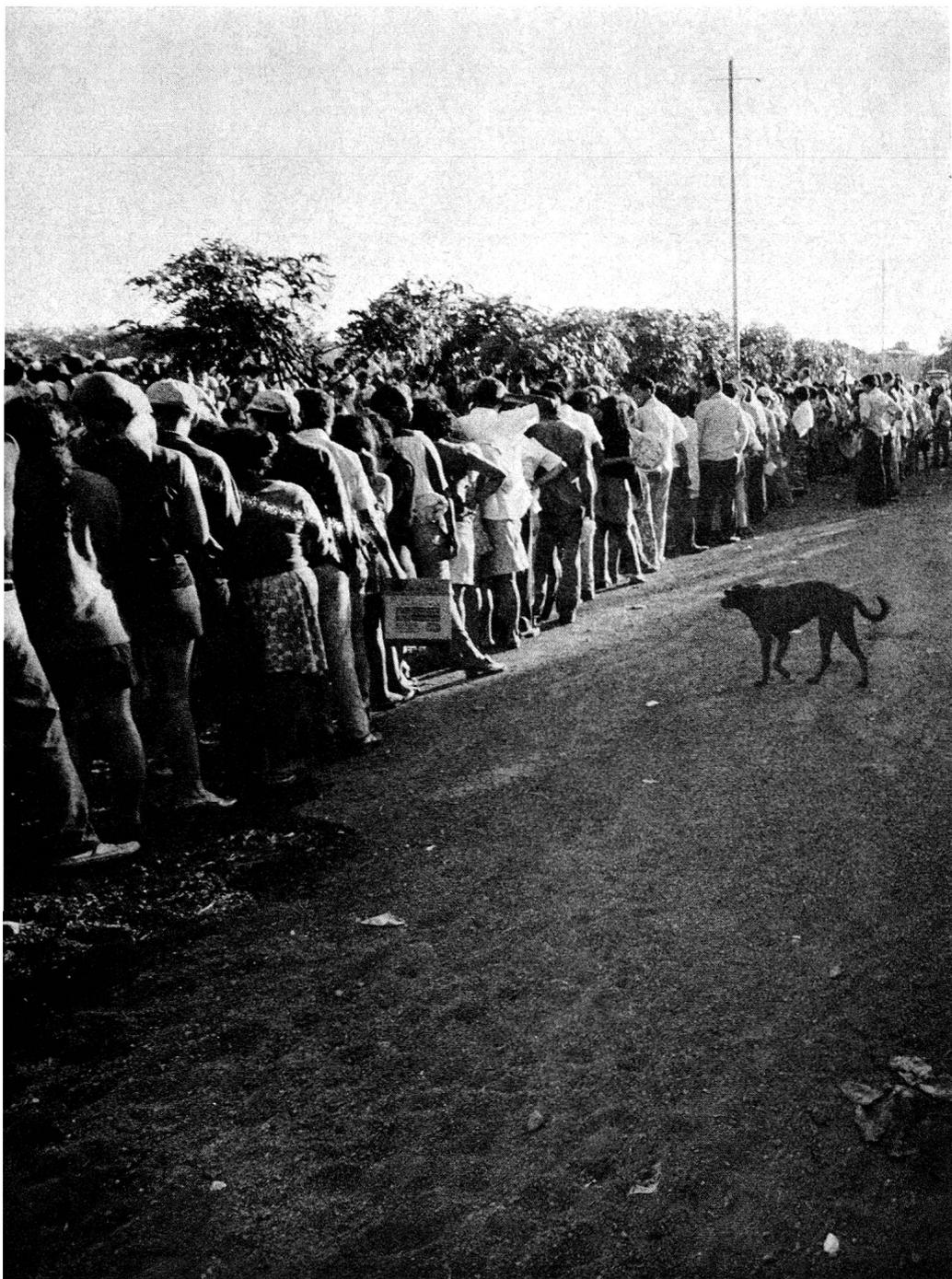
Comme elles l'ont fait à plusieurs reprises ces dernières années, les œuvres suisses d'entraide ont lancé en commun une collecte en espèces sur comptes de chèques postaux séparés.

A la mi-janvier, 600 000 bulletins de versement à deux volets (notre photo ci-dessus reproduit la page de garde) étaient distribués à autant de ménages suisses. Le pro-

duit de ces appels de fonds sera consacré à la phase constructive des opérations de secours, soit plus particulièrement au relogement des sinistrés. A la mi-février, la Croix-Rouge suisse avait pour sa part recueilli déjà une somme de Fr. 700 000.—.

L'annonce de cette nouvelle catastrophe naturelle a immédiatement provoqué dans le monde entier un gigantesque élan de solidarité. La Croix-Rouge du Nicaragua est aussitôt intervenue en faveur des sinistrés. Elle fut très vite aidée par ses Sociétés sœurs d'Amérique centrale et des Nations-Unies, puis par quelque 40 Sociétés de Croix-Rouge d'autres continents qui mirent à disposition du plasma sanguin, des médicaments, des vivres, des tentes, des couvertures et d'autres secours d'urgence, ainsi que du personnel médical et infirmier et des contributions en espèces.

Ni le nombre des morts ni celui des blessés



ne peut être indiqué avec précision : on parle de 5000 tués, puis de 10000. La ville aux trois-quarts détruite est évacuée, des équipes de sauvetage ainsi que du personnel médical de la Croix-Rouge travaillent sans relâche jour et nuit dans des conditions extrêmement difficiles pour sauver des vies humaines, soigner les blessés et les malades, éviter les épidémies, évacuer le plus grand nombre de personnes et procéder aux distributions d'eau et de vivres. La Croix-Rouge du Nicaragua établit une cité d'urgence constituée de tentes pouvant abriter 1500 familles. Par bonheur, l'aéroport est demeuré en état de fonctionner et les avions qui atterrissent toutes les heures sont aussitôt déchargés ; les secours sont acheminés le plus rapidement possible vers les entrepôts où ils sont centralisés par le Comité national d'urgence dont la Croix-Rouge du Nicaragua et la Ligue font partie.

A la mi-janvier (date à laquelle nous écrivons ces lignes), la délégation de la Ligue à Managua estimait à 550 000 personnes le nombre des victimes affectées par le séisme pour lesquelles une assistance alimentaire prioritaire sera nécessaire pendant 10 mois. Quelque 48 centres de distribution fonctionnaient alors dans la périphérie de la capitale détruite. 400 000 personnes bénéficient de rations alimentaires quotidiennes se composant de 150 g de riz, de haricots, de maïs, de sucre et de 75 g de sel. Il est également procédé à la distribution de tentes, de couvertures, de lits portables et de vêtements. En plus des services sanitaires établis dans le cadre de l'assistance internationale, trois centres médicaux installés dans la capitale par la Croix-Rouge accueillent chaque jour 4500 personnes, un hôpital de campagne fourni par la Croix-Rouge cubaine dispense

*En longues files, les sinistrés évacués de la cité détruite attendent la distribution de rations alimentaires.*

des soins à 1500 patients, tandis qu'une maternité installée par les Croix-Rouges des Etats-Unis et du Honduras offre des soins à 300 personnes.

D'autre part, la Croix-Rouge du Nicaragua a établi deux camps aux frontières du Honduras et de Costa-Rica pour y accueillir les sinistrés qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins aux premières heures du séisme mais qui, rapidement, réintégrèrent le Nicaragua. A l'intérieur du pays, des centres d'accueil ont été créés dans 9 départements par le Comité national d'urgence.

Quelque trois semaines après la catastrophe et contrairement aux craintes que l'on avait pu avoir précédemment, la santé de la population pouvait être considérée comme normale. Les épidémies ont en effet pu être évitées, grâce aux vaccinations massives et aux mesures prophylactiques rigoureuses, telles que les fumigations et les incinérations. Rapidement aussi, l'eau et l'électricité avaient pu être rétablis dans les trois-quarts de la ville.

Les œuvres suisses d'entraide entendent participer surtout à la seconde phase des opérations de secours en aidant notamment les sans-abri à se reloger.

Elles acceptent avec reconnaissance les contributions faites sur les comptes de chèques postaux suivants, mention «Aide à Managua»:

Croix-Rouge suisse	30-4200
Caritas suisse	60-7000
Entraide protestante suisse (EPER)	10-1390
Œuvre suisse d'entraide ouvrière	80-188
Enfants du Monde	12-415
Comité suisse pour l'UNICEF	80-7211

Managua en ruines; la fumée enveloppe encore les décombres.

Envoyés d'urgence d'autres pays d'Amérique centrale, des secouristes coopèrent avec leurs camarades de la CR du Nicaragua et aident les sinistrés de multiples façons.

Photos Oriol Raspons, envoyé spécial de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

